

LE “RECTO TONO” : DEGRÉ ZÉRO EN PROSODIE ?

Eghert TÜRK

Université de Sarrebruck (Allemagne).

Résumé : Face à la prosodie, le didacticien se trouve dans l’embarras : existe-t-il des algorithmes de production prosodique applicables en toute circonstance ? Pour le français hors contexte, les grammaires fournissent des indications à ce propos, inopérantes quant à la prédictivité sur le plan du discours. On peut mettre en relief cet état de choses en partant de l’analyse d’un texte exécuté, en apparence, d’une manière “neutre”, un passage tiré du psautier, et en l’opposant à sa réalisation lue à haute voix d’une façon “naturelle”. Dans le cadre de la psalmodie, le mouvement de FO s’avère peu développé, la distribution des accents prévisible, mais rien n’autorise à voir dans la version lue la forme marquée par rapport au “recto tono”. Un même contenu change plutôt de patron prosodique en fonction des besoins de la communication.

Mots clés : didactique des langues, durée, genre de discours, norme, prédictivité, prosodie, psalmodie, texte oralisé.

1. INTRODUCTION

Les recherches en prosodie des vingt dernières années peuvent-elles apporter des lumières à la didactique des langues ? Indiquent-elles l’existence, pour tel idiome, de tendances fondamentales, de traits dominants à acquérir par l’élève ? Ou, au contraire, l’enseignant chargé de faire comprendre les mécanismes de la prosodie doit-il se résigner à constater qu’il y a autant de discours prosodiques que de genres de discours ?

2. LA NORME

Poser ces questions revient à soulever le problème de la norme ou encore celui du degré zéro, pour adopter un terme introduit par Roland Barthes (1953, 55-56) et repris plus tard par le groupe “μ” de Liège dans sa “rhétorique générale” (Dubois, *et alii*, 1970). Ainsi, Walter et Martinet (1988, 158) affirment qu’un cinquième des mots français connaît une prononciation différente. Le dictionnaire “Le Grand Robert”, pour sa part, retient sous l’entrée “norme” deux définitions¹ qui donnent matière à réflexion : 1.o *type concret ou formule abstraite de ce qui doit être, en tout ce qui admet un jugement de valeur : idéal, règle, but, modèle.* 2.o *état habituel... conforme à la majorité des cas (la moyenne, la norme).*

Appliquées au domaine linguistique, ces définitions expriment soit le point de vue normatif (1.o), soit l’aspect descriptif (2.o). Si, dans le premier cas, le didacticien obtient satisfaction sur le plan de la prédictivité, celle-ci risque de se dérober dans le second. Les auteurs de la “rhétorique générale” ne s’y sont d’ailleurs pas trompés lorsqu’ils évoquent la difficulté de définir le degré zéro. Serait-ce un discours naïf, dénué de sous-entendus ? Mais toute parole étant le fait d’un destinataire, elle ne saurait être supposée innocente. Vaudrait-il alors mieux

s'inspirer du langage scientifique ? On sait pourtant à quels efforts de redéfinition des termes l'exigence d'univocité conduit les savants. Et le groupe "ù" de se demander si le degré zéro est vraiment contenu dans le langage tel qu'il nous est donné (Dubois, *et alii*, 1970, 35). Resterait encore la possibilité de définir ce degré comme ce que le lecteur attend dans une position déterminée (Dubois, *et alii*, 1970, 37) : nous voilà ramenés à une pluralité de discours prosodiques. *Il n'y a de discours que pour quelqu'un et dans une situation*, estime, pour sa part, C. Kerbrat-Orecchioni (1997, 9).

3. ACCENT ET INTONATION

Si l'attente du lecteur —et ceci vaut également pour l'auditeur— module donc, au gré des positions, la norme, on doit reconnaître, au-delà des situations envisageables, un fond propre à chaque langue, dont disposent les membres d'une communauté linguistique. Ainsi, le français, en prosodie, priviliege, on le sait, des proéminences articulatoires qui affectent les dernières syllabes d'un syntagme (groupe prosodique) ou, plus rarement, d'un léxème. En termes d'accents, on parle, dans ce cas-là, d'accent interne (accentuation objective, rythmique) pour l'opposer, sous l'angle de sa forme et de sa fonction, à l'accent externe (accentuation pragmatique, d'intention), susceptible de frapper la première syllabe de toute unité lexicale².

Si l'augmentation significative de la durée en fin de syntagme/de léxème (= 50 % par rapport à la moyenne des syllabes atones) indique, indépendamment des variations de FO, la présence d'un prosodème (intonème), l'accent externe est tributaire généralement de la fréquence fondamentale (on observe, entre la syllabe accentuée et celle qui la précède, des écarts de 4 demi-tons ou plus) et capable, le cas échéant, d'entraîner la formation d'unités sémantiques : les mots phonétiques.

Ces caractères du français, langue à prosodie non lexicale —pour revenir à la didactique— peuvent être expliqués à l'aide de phrases types, hors situation, ce dont les grammaires, pour peu qu'elles abordent l'aspect prosodique, ne se privent pas. Citons, à titre d'exemple, la "Grammaire Larousse du français contemporain" (Chevalier, *et alii*, 1995) et la dernière édition du "Bon usage" (Grevisse, 1993).

Les auteurs de la "Grammaire", à vrai dire, distinguent accent et intonation, *les éléments mélodiques (variations de hauteur musicale)* jouant également un rôle important, dans l'interrogation, par exemple, et pouvant exprimer les valeurs affectives ou syntaxiques les plus diverses³. Quant aux accents, la "Grammaire" en dénombre 3 : *l'accent de groupe* (exemple : *la vieille femme*) ; *l'accent émotionnel* (il est censé affecter la première consonne) ; *l'accent logique* (il concerne la syllabe différentielle)⁴. Plus proche, dans sa présentation, des recherches actuelles en phonétique, le "Bon usage" retrace, au fond, le même tableau que la "Grammaire"⁵.

Si le francophone peut se satisfaire d'une telle exposition, l'apprenant étranger saisira probablement mieux les particularités de la prosodie française en consultant les travaux de P. Léon, de M. Rossi et d'A. Di Cristo⁶ ou en méditant l'ouvrage collectif "Les accents des Français" (Carton, *et alii*, 1983).

4. LE "RECTO TONO"

Ceci étant, le "recto tono" pourrait-il constituer la base neutre à partir de laquelle d'autres schémas accentuels se développeraient ? Avant de permettre une réponse, plusieurs points demandent à être précisés. Si nous définissons le "recto tono" comme une *mélodie plate sans variation notable de hauteur*⁷, est-ce que cela veut dire qu'il s'agit simplement d'une technique de lecture, susceptible d'élucider certains mécanismes de compréhension ? *Faites lire*, écrit, par exemple, L. Truffaut (1996, 36), ancien président de l'École de Traducteurs et d'Interprètes de Genève, à un étudiant quinze lignes d'un texte "recto tono" —donc hors code, sans aucune intonation— en l'obligeant à faire une lecture lente et demandez-lui brusquement de vous dire ce qu'il a lu. Il en est incapable. Preuve que la musicalité... conditionne la compréhension. Ou, au contraire, le "recto tono" participe-t-il d'un genre de discours bien déterminé, en l'occurrence la récitation des psaumes ?

L'examen d'un passage du psaume 103° ne tardera pas à dégager une solution au problème posé : par le biais des instructions qui clôturent la traduction française du psautier d'abord, au moyen d'une analyse prosodique ensuite, nous pensons parvenir à nos fins.

- 19 *Tu fis la lune qui marque les temps
et le soleil qui connaît l'heure de son coucher.*
 20 *Tu fais descendre les ténèbres, la nuit vient :
les animaux dans la forêt s'éveillent ;*
 21 *le lionceau rugit vers sa proie,
il réclame à Dieu sa nourriture.*
- ◆◆◆
- 22 *Quant paraît le soleil, ils se retirent :
chacun gagne son repaire.*
 23 *L'homme sort pour son ouvrage,
pour son travail, jusqu'au soir.*
- 24 *Quelle profusion dans des œuvres, Seigneur ! +
Tout cela, ta sagesse l'a fait ; *
la terre s'emplit de tes biens.*
- 25 *Voici l'immensité de la mer,
son grouillement innombrable d'animaux grands et petits,*
 26 *ses bateaux qui voyagent,
et Léviathan que tu fis pour qu'il serve à tes jeux.*

4.1 - Le psautier

La version œcuménique du psautier d'où sont tirés ces versets contient à la fin des instructions⁹ pour cette *action orale* qu'est la prière des psaumes. Les auteurs nous informent que *psalmodier consiste à dire le psaume au moyen d'une formule mélodique modèle (le "ton psalmique") dont la structure épouse celle du poème divisé en stiques, versets et strophes*¹⁰.

Pour familiariser les lecteurs modernes avec l'univers particulier du psautier, les auteurs de la présente édition viennent à leur rescousse en expliquant ce qui pourrait faire problème. Ainsi, s'agissant de l'extrait du psaume 103, nous relevons, entre autres, 3 éléments : l'astérisque (103, 24), le symbole + (103, 24) et la lettre soulignée (passim). *L'astérisque, lisons-nous à la page 361, indique la "médiainte", c'est-à-dire la fin du premier membre d'un distique ou du deuxième membre d'un tristique.* Le symbole + renvoie à *la flexe*, qui marque *la fin du premier membre d'un tristique*. Plus pertinentes encore, en ce qui concerne notre propos, s'avèrent les lettres soulignées du texte imprimé : elles indiquent, à lire les auteurs, *la syllabe où se place la rupture mélodique de l'avant-dernier posé rythmique dans les tons qui la comportent. Cette syllabe peut être déplacée si le ton choisi suggère une solution meilleure*¹¹. Par ailleurs, *le choix de la syllabe marquée d'une lettre soulignée a été fait selon la diction qui semble la plus naturelle. Dans certains cas moins évidents, il peut y avoir lieu de déplacer l'accent pénultième indiqué...*¹². La conclusion à tirer de ce développement est de taille : la psalmodie n'obéit pas à un patron prosodique neutre, matrice de patrons marqués, mais elle dépend, tout comme les autres genres de discours, des données prosodiques de la langue où elle se réalise. Pour un Français désireux de psalmodier, la *diction la plus naturelle* s'inspire —même ritualisée— de l'usage que font les francophones de leur système linguistique. Une analyse prosodique de notre corpus devrait donc mettre au jour des traits typiques du français.

4.2 - Analyse prosodique

Comparé à d'autres langues (l'allemand, par exemple), le français, s'agissant de la formation de prosodèmes, reste tributaire du paramètre de la durée (cf. plus haut § 3). On peut donc légitimement s'attendre à ce qu'un texte français réalisé de façon monodique fasse appel exclusivement à la longueur variable des syllabes pour satisfaire aux exigences de la *diction qui semble la plus naturelle*, en distinguant les éléments accentués des atones.

En effet, si l'on examine attentivement le corpus, on s'apercevra que les proéminences existent uniquement grâce aux modulations de la durée et concernent des syllabes finales de léxèmes/de syntagmes ou, quand l'*E* caduc se trouve réactivé, des syllabes accentuables, parce que toniques dans d'autres contextes. Autrement dit, dans cet extrait du psaume 103, nous percevons des prosodèmes qui n'existent qu'à travers le paramètre temporel. L'analyse des versets 19, 25 et 26, retenus pour ne pas alourdir notre démarche, permettra au lecteur de juger lui-même¹³ :

Psaume 103, 19*

<u>1^{er} stique</u>		<u>2^e stique</u>	
<i>Tu</i>	149	<i>et</i>	94
<i>fis</i>	71	<i>le</i>	94
<i>la</i>	55	<i>so</i>	105
<i>lu</i>	229	<i>leil</i>	183
<i>ne</i>	125	<i>qui</i>	188
<i>qui</i>	155	<i>con</i>	107
<i>mar</i>	352	<i>naît</i>	94
<i>que</i>	82	<i>l'heure</i>	341
<i>les</i>	144	<i>de</i>	115
<i>temps</i>	242	<i>son</i>	123
		<i>cou</i>	168
		<i>cher</i>	539

* Cf. annexe I.

Psaume 103, 25*

<u>1^{er} stique</u>		<u>2^e stique</u>	
<i>Voi</i>	119	<i>son</i>	78
<i>ci</i>	238	<i>grouil</i>	99
<i>l'im</i>	86	<i>le</i>	103
<i>men</i>	93	<i>ment</i>	217
<i>si</i>	131	<i>in</i>	154
<i>té</i>	200	<i>nom</i>	83
<i>de</i>	119	<i>bra</i>	265
<i>la</i>	119	<i>ble</i>	104
<i>mer</i>	376	<i>d'a</i>	92
		<i>ni</i>	118
		<i>maux</i>	165
		<i>grands</i>	250
		<i>et</i>	155
		<i>pe</i>	182
		<i>tits</i>	503

* Cf. annexe I.

Psaume 103, 26*

<u>1^{er} stique</u>		<u>2^e stique</u>	
<i>ses</i>	110	<i>et</i>	113
<i>ba</i>	125	<i>Lévi</i>	113
<i>teaux</i>	357	<i>a</i>	150
<i>qui</i>	100	<i>than</i>	266
<i>voy</i>	99	<i>que</i>	174
<i>a</i>	299	<i>tu</i>	176
<i>gent</i>	138	<i>fis</i>	385
	# ¹⁾ 271 ms	<i>pour</i>	101
		<i>qu'il</i>	72
		<i>serve</i>	180
		<i>à</i>	102
		<i>tes</i>	85
		<i>jeux</i>	504

* Cf. annexe I.

¹⁾ # : pause silencieuse.

4.3 - "Recto tono" et genre de discours

Si leur monodie (FO oscille entre 160 HZ et 165 HZ) oblige donc les moines à recourir en permanence au paramètre temporel pour faire aboutir leurs intentions communicationnelles, la prière, et pour concrétiser l'alternance de syllabes accentuées et atones, propre au langage naturel, il en va tout autrement quand il y a changement de discours : le même texte à oraliser retrouve alors une tonalité familière, reflet de l'interaction de la fréquence fondamentale, de l'intensité et de la durée, telle qu'elle se dégage de la lecture du corpus effectuée par un universitaire francilien¹⁴.

Pour les mêmes raisons que celles avancées auparavant, nous nous limiterons, ici encore, à la présentation détaillée des versets 19, 25 et 26 :

Psaume 103, 19*

<i>Tu</i>	93 ¹⁾	120 ²⁾		
<i>sis</i>	71	220 ↓ ³⁾ 180		
<i>la</i>	88	125		
<i>lune</i>	258	125 ↑ 149		
<i>qui</i>	26	109		
<i>marque</i>	77	113		
<i>les</i>	51	100	66 ⁴⁾	
<i>temps</i>	141	115 ↑ 142	73 (-GI) ⁵⁾	# ⁶⁾ 400 ms
<i>et</i>	52			
<i>le</i>	63			
<i>so</i>	47	110		
<i>leil</i>	137	110 ↑ 141		
<i>qui</i>	70			
<i>con</i>	49			
<i>naît</i>	42	100	62	
<i>l'heure</i>	202	100 ↑ 123	69	
<i>de</i>	66	103		
<i>son</i>	95	99		# 450 ms
<i>cou</i>	84	115		
<i>cher</i>	100	100		# 1 050 ms

* Cf. annexe II.

¹⁾ Valeurs en ms, corrigées (Rossi, 1981).

²⁾ Valeurs en HZ, corrigées (Di Cristo, 1980).

³⁾ ↑↓ : glissando positif/négatif.

⁴⁾ Valeurs dB à temps intégré (Nishinuma, 1983).

⁵⁾ Glissement négatif.

⁶⁾ # : pause silencieuse.

Psaume 103, 25*

<i>Voi</i>	61	132		
<i>ci</i>	77	154		
<i>l'im</i>	89	135		
<i>men</i>	58	193		
<i>si</i>	95			
<i>té</i>	72			
<i>de</i>	64			
<i>la</i>	65	110	68	
<i>mer</i>	314	105 ↓ 92	60 (-GI)	# 150 ms
<i>son</i>	74	115		
<i>grouille</i>	170	129		
<i>ment</i>	68			
<i>in</i>	75			

<i>nom</i>	80	133	
<i>bra</i>	231	123	
<i>ble</i>	69		
<i>d'a</i>	86		
<i>ni</i>	86	125	
<i>maux</i>	160	115	
<i>grands</i>	161		
<i>et</i>	49		
<i>pe</i>	92	110	
<i>tits</i>	121	91	

650 ms

* Cf. annexe II.

Psaume 103, 26*

<i>ses</i>	55		
<i>ba</i>	58	117	
<i>teaux</i>	137	97	
<i>qui</i>	69		
<i>vo</i>	62	108	74
<i>yagent</i>	142	110 ↓ 98	63 (-GI)

670 ms

<i>et</i>	56	114	
<i>Lévi</i>	101	158	
<i>a</i>	117	120	
<i>than</i>	132	125 ↓ 97	

77 ms

<i>que</i>	51		
<i>tu</i>	99	88	
<i>fis</i>	115	100	

250 ms

<i>pour</i>	44		
<i>qu'il</i>	77	96	
<i>serve</i>	130	108	
<i>à</i>	65		
<i>tes</i>	43	110	
<i>jeux</i>	266	94	

* Cf. annexe II.

4.4 - Comparaison de deux discours

Le mode de lecture adopté par l'universitaire se détache de la réalisation telle que la priviliege la communauté monastique. Ainsi, d'une manière générale, le premier a supprimé les *E* caducs et, partant, s'est privé, au contraire des moines, du concours d'un élément phonique susceptible de faciliter l'apparition de patrons rythmés, même si en 19a, nous relevons, de part et d'autre, une distribution régulière, bien que différente, des syllabes accentuées (''''
'' : lecteur témoin VS UU'U'U' : moines)¹⁵. Ensuite, la dynamique de base (DB) du lecteur témoin se situe à 116 HZ, alors que FO évolue autour de 160 HZ en psalmodie. Puis, la vitesse d'articulation s'est nettement accélérée (207 ms : lecteur témoin VS 310 ms : moines) et a modifié, par conséquent, le rapport du temps d'articulation et de locution¹⁶ (70,7 % VS 87,9 %). De plus, elle a nécessairement accru le nombre des syllabes accentuées (37 % : lecteur témoin VS 28 % : moines) et a laissé des traces sur le plan des syllabes atones (durée moyenne des voyelles inaccentuées : 66 ms - lecteur témoin VS 121 ms - moines). *Marque, temps, soleil, heure, coucher* (verset 19), dans les deux cas, porteurs d'accents voulus par les deux émetteurs, affichent, à titre d'exemple, des valeurs temporelles très contrastées. Enfin, les choix articulatoires du lecteur témoin ne sont pas étrangers non plus à l'augmentation des pauses silencieuses à l'intérieur des stiques (cf. verset 26).

Cependant, ce sont les variations de la fréquence fondamentale qui laissent leur empreinte dans la "lecture universitaire". A travers des tons statiques ou des glissandos mélodiques, FO, d'une part, entre presque toujours dans la composition des intonèmes —on observe également des

cas où la syllabe tonique existe uniquement grâce à la durée (cf. *coucher*, verset 19)— et, d'autre part, la fréquence fondamentale permet la double accentuation de léxèmes (*coucher*, verset 19 ; *Léviathan*, verset 26) ou de syntagmes (*grouillement innombrable*, verset 25), quand elle ne motive pas la présence d'un ictus¹⁷ mélodique (*fis*, *son*, verset 19 ; *voici, l'immensité*, verset 25). De temps à autre, l'intensité appuie l'action de FO** : *temps, heure* (verset 19) ; *mer* (verset 25) ; *voyagent* (verset 26).

5. CONCLUSION

Si, dans les deux réalisations étudiées, le rôle de la durée se manifeste en tant que facteur essentiel de la formation des prosodèmes français, il faut se garder de conclure hâtivement à l'existence d'un patron neutre qui serait le "recto tono". Le psautier déclamé au cours d'une cérémonie publique, l'office monastique, obéit à des règles d'exécution précises. Sans entrer dans le détail du chant grégorien¹⁸, rappelons la présence, dans la traduction française du psautier, de marques censées refléter *la diction qui semble la plus naturelle*. La déclamation "recto tono" implique donc un schéma accentuel/prosodique préexistant, supposé connu des exécutants. Par conséquent, la monodie ne crée pas un quelconque degré zéro, un degré non marqué. Les moines, bien au contraire, adaptent les ressources du français à leur visée communicationnelle, tout comme le fait le lecteur témoin. Au fond, les deux réalisations du même passage analysées ici correspondent à autant de genres de discours, conformément aux multiples usages du texte du psautier : le genre ritualisé, la prière en groupe, publique, s'oppose au genre informel, la lecture individuelle, privée, sans que le premier soit la matrice du second (et de tous les autres). Deux normes prosodiques donc à partir d'un même texte oralisé.

Pour revenir à la question de départ posée en § 2, on dira que l'élève ne pourra acquérir un patron accentuel réalisable en toute circonstance. La prédictivité, dans ce domaine, reste fonction du degré de formalisation que comporte chaque genre de discours. L'enseignant devra donc se contenter d'indiquer des traits prosodiques courants. En approfondissant, il pourrait envisager d'adapter à la prosodie, selon les types de message, ce que les auteurs de la "rhétorique générale" appellent le degré zéro pratique : des énoncés contenant tous les sèmes essentiels, plus un nombre de sèmes latéraux ramenés au minimum (Dubois, et alii, 1970, 36). On aurait alors une norme qui permettrait de repérer d'éventuels écarts à l'intérieur d'un même genre de discours.

En somme, il y a autant de discours prosodiques que de genres de discours¹⁹.

** *Nota bene* : Niveaux intonatifs du lecteur témoin

6	suraigu	191 - 218
5	aigu	165 - 191
4	infra-aigu	140 - 165
3H	haut médium	116 - 140
	DB	116 HZ
3B	bas médium	104 - 116
2	grave	88 - 104
1	infra-grave	79 - 88

NOTES

1 - Une troisième définition s'applique au domaine technique.

2 - Rossi (1985).

3 - Cf. § 25. Cette présentation, on le voit, est impropre : elle met en rapport substance de l'expression (*variations de hauteur musicale*) et forme du contenu (*interrogation*).

4 - Cf. § 24.

5 - Cf. §§ 43-45.

6 - P. ex. : Léon (1993) ; Rossi (1985) ; Di Cristo (1981).

7 - Dubois (1994).

8 - Le psautier, Les éditions du Cerf (1995, 190).

9 - Le psautier (1995, 355).

10 - Le psautier (1995, 361).

11 - Le psautier (1995, 363).

12 - Le psautier (1995, 362).

13 - Afin de faciliter la lecture, on a opté pour une présentation orthographique.

Par ailleurs, les documents établis grâce au logiciel PHONEDIT du Laboratoire de Phonétique d'Aix-en-Provence à partir d'un enregistrement *in situ*, effectué par les moines de Fleury-sur-Loire (près d'Orléans) pendant l'office du soir du 17/11/1996, portent la trace de la résonance de l'abbatiale. S'ils renvoient fort bien à l'origine du discours, ils compliquent le travail du chercheur sans le rendre impossible pour autant, en partie grâce aux recoupements de plusieurs phases de traitement.

Les syllabes toniques figurent en caractères gras, les durées —en ms— retenues sont des valeurs corrigées ; seuil : + 50 % par rapport à la durée moyenne des syllabes atones (Rossi, 1985).

Le texte récité par la communauté monastique est celui du psautier décrit plus haut (cf. note n° 8).

14 - Monsieur L. Koesten, professeur certifié à l'Université de Versailles, a lu le passage à haute voix chez lui. L'enregistrement fut effectué à l'aide d'un Stéréo Radio Cassette Recorder AIWA (HS-J 707).

15 - Le 2^e strophe du verset 26, en revanche, se présente sous une seule forme rythmique :

uuu'_uu'_uu'_uu'_

16 - Duez (1981/82).

17 - Rossi (1985).

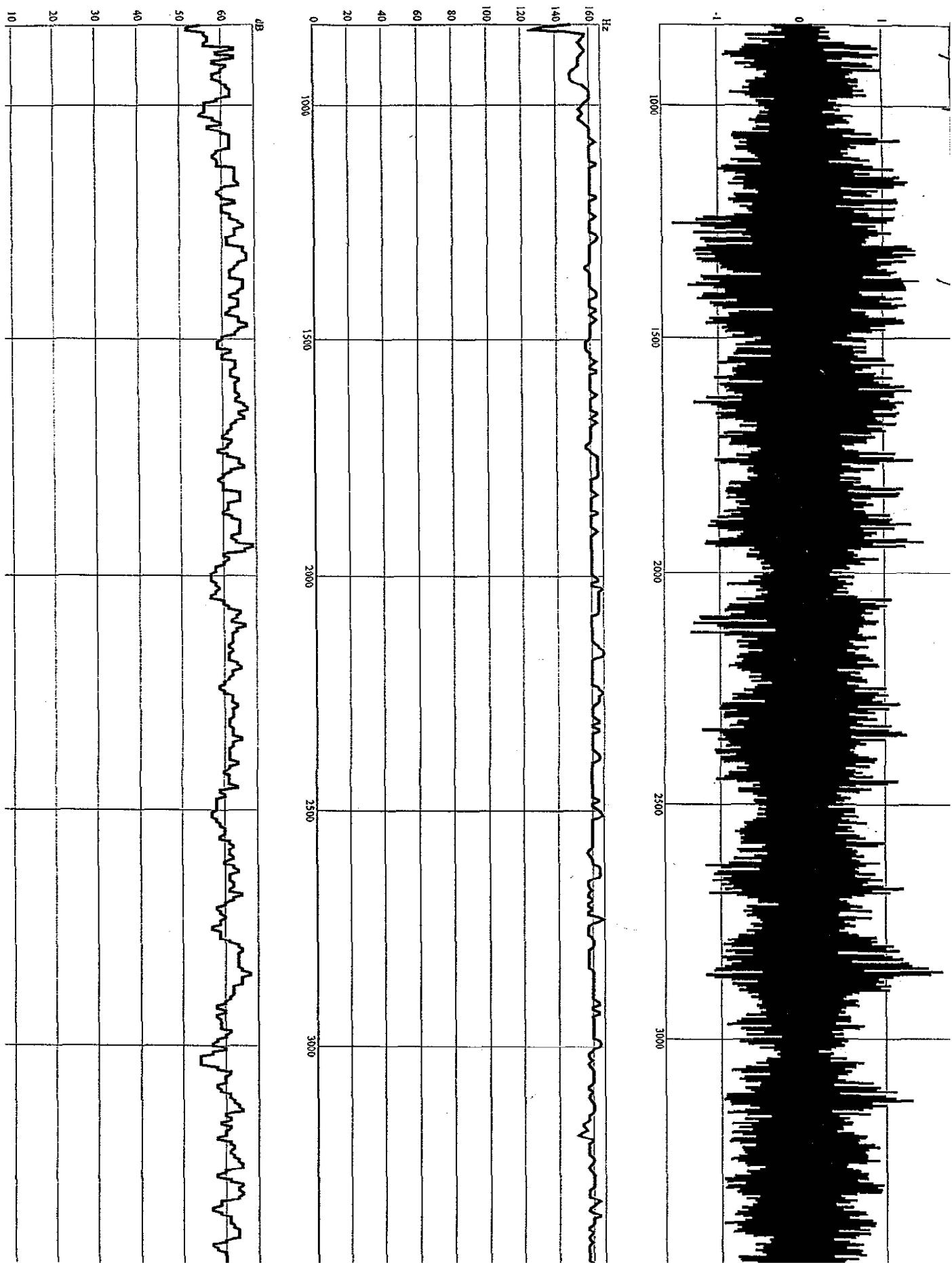
18 - Wagner (1962).

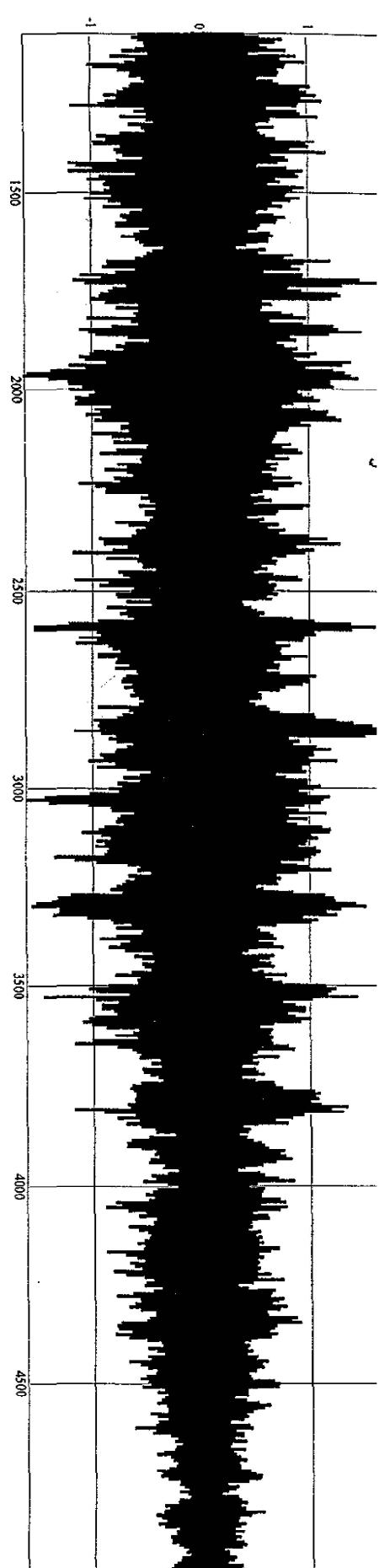
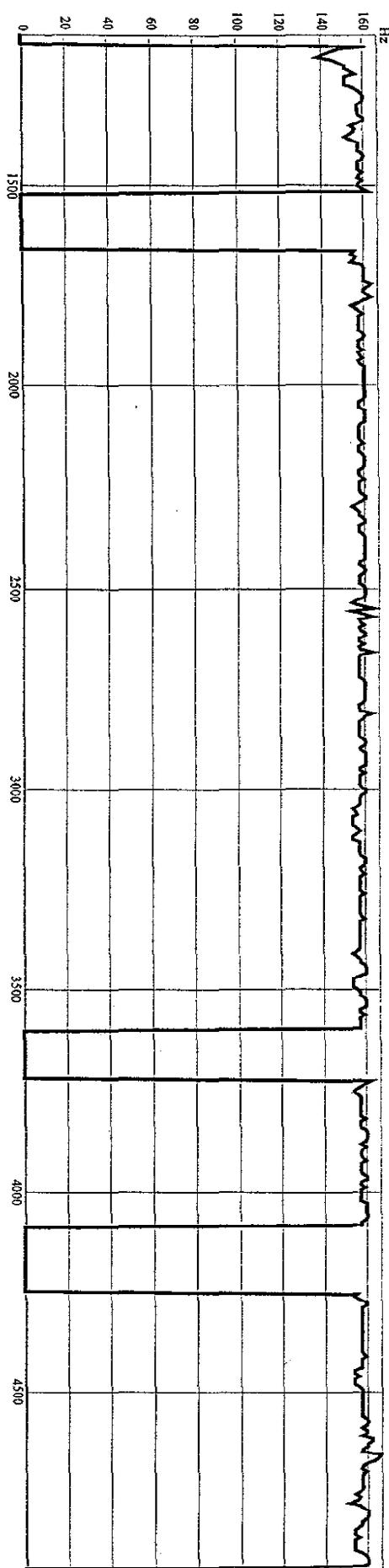
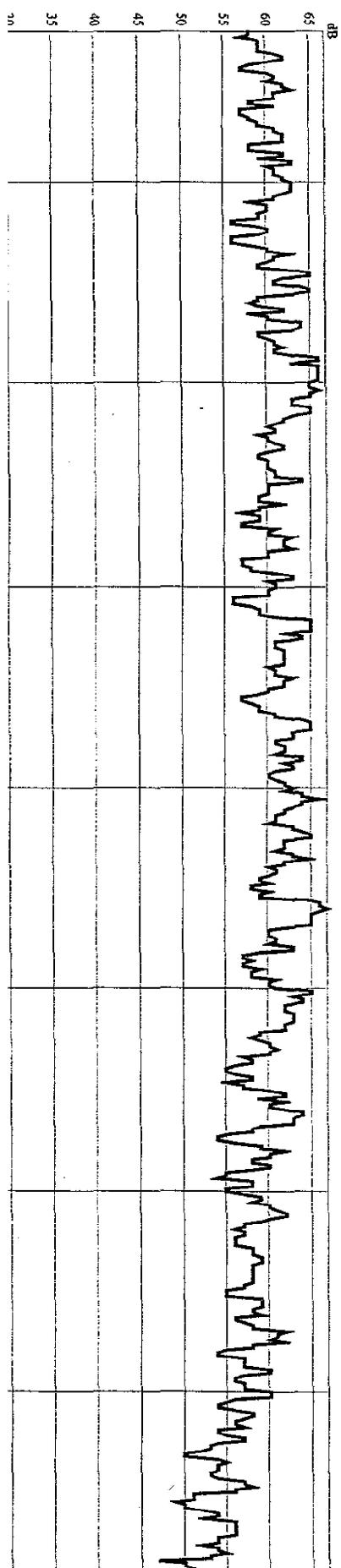
19 - Türk (1994).

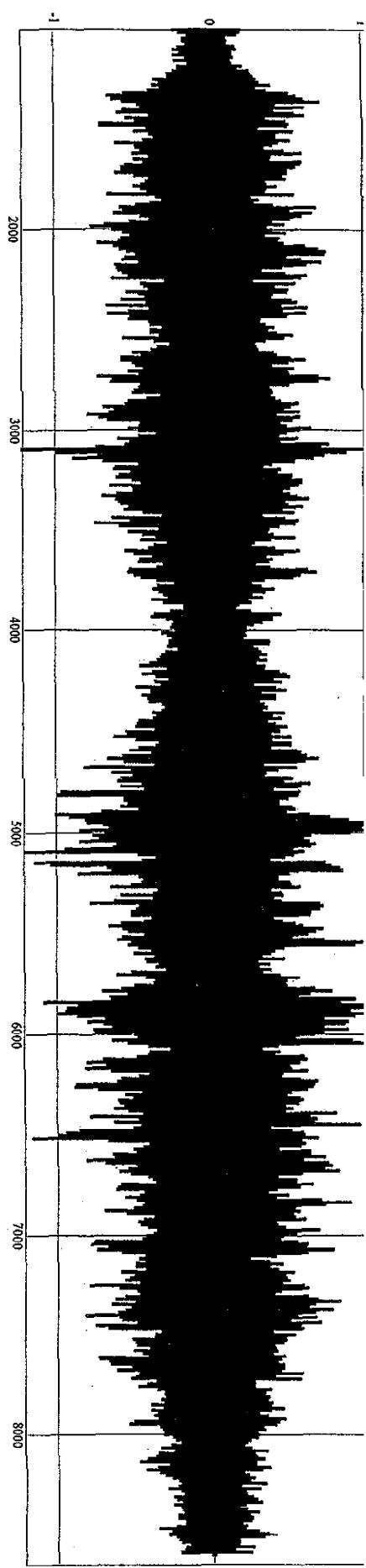
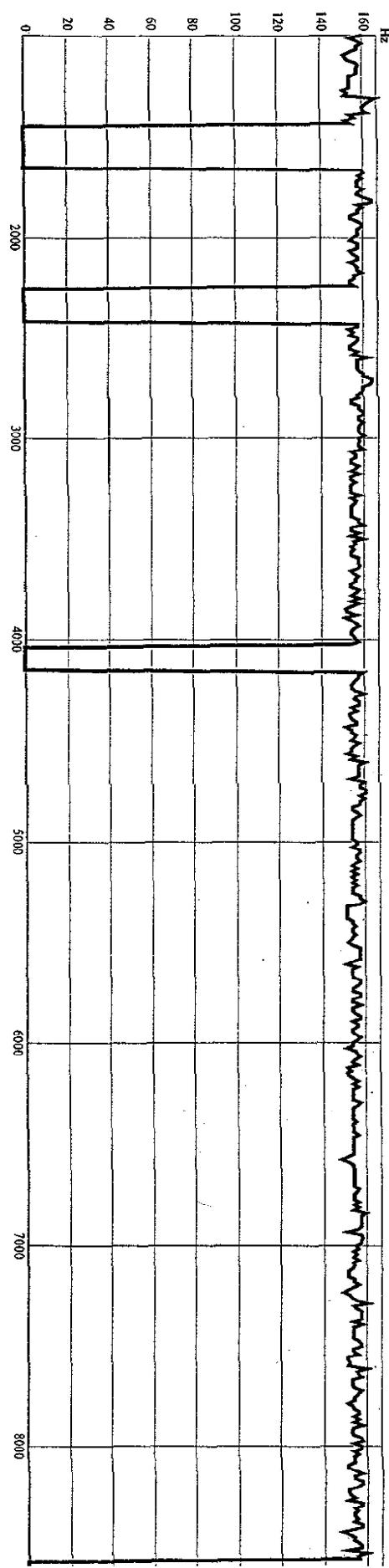
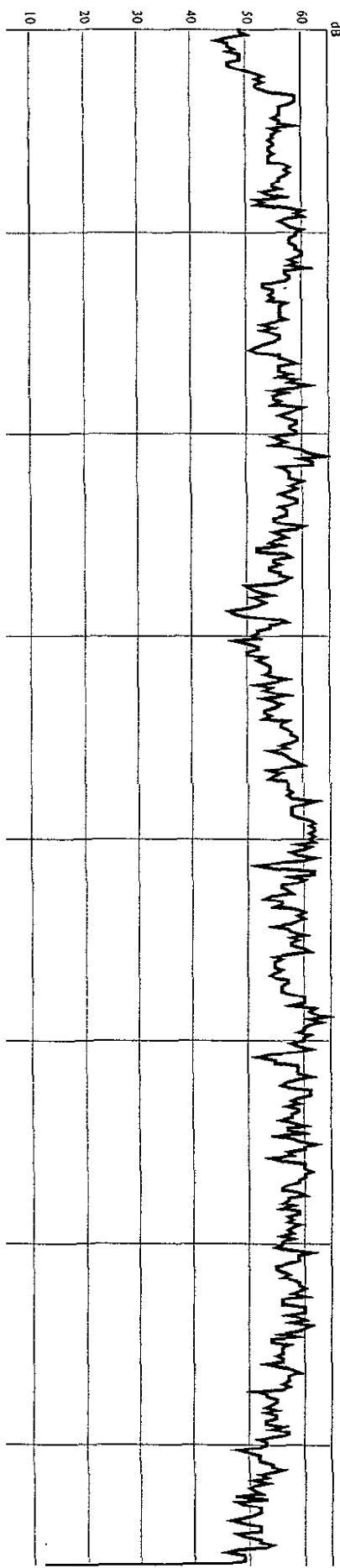
BIBLIOGRAPHIE

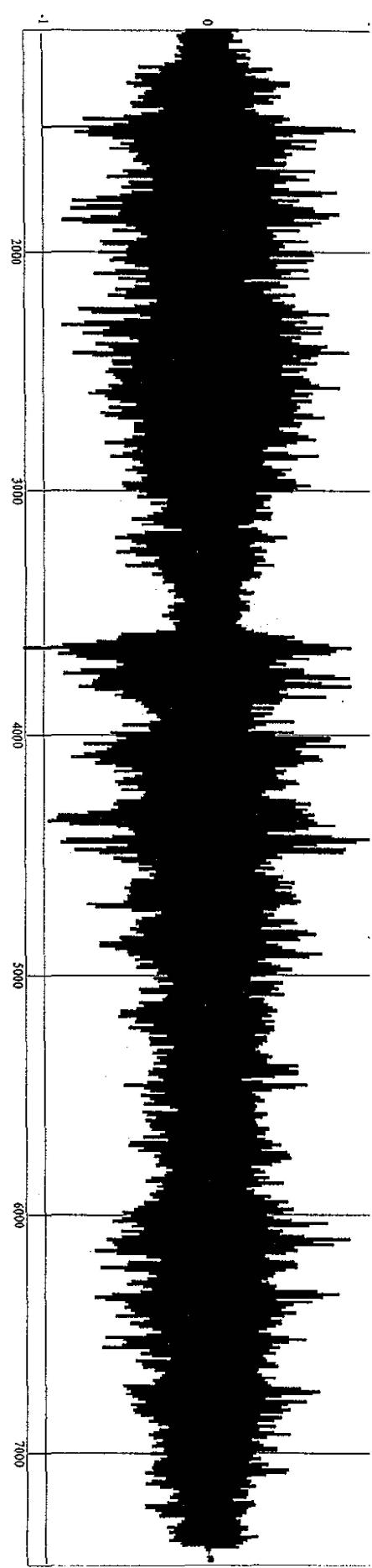
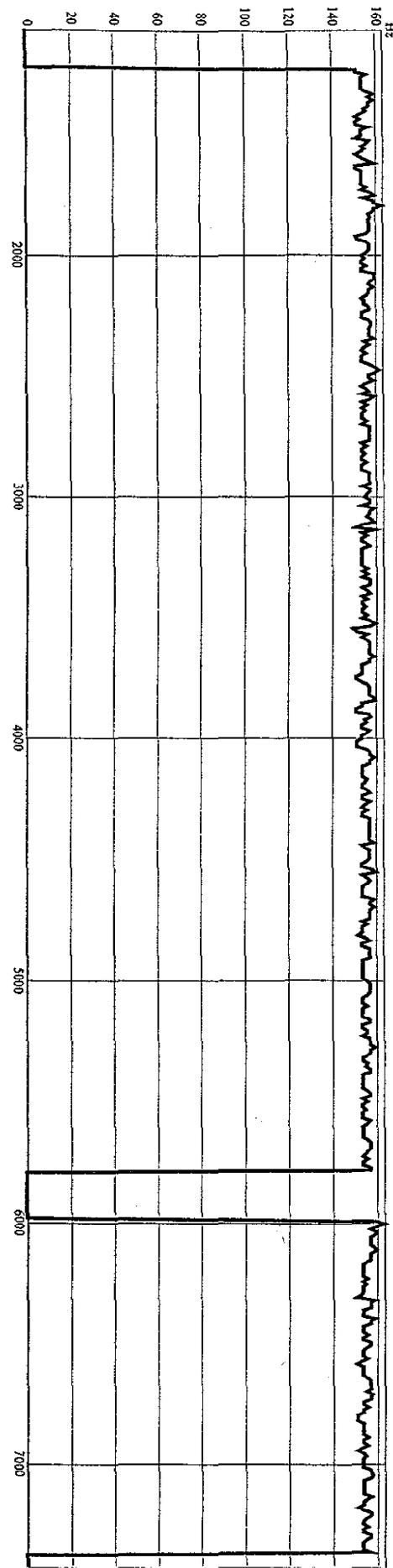
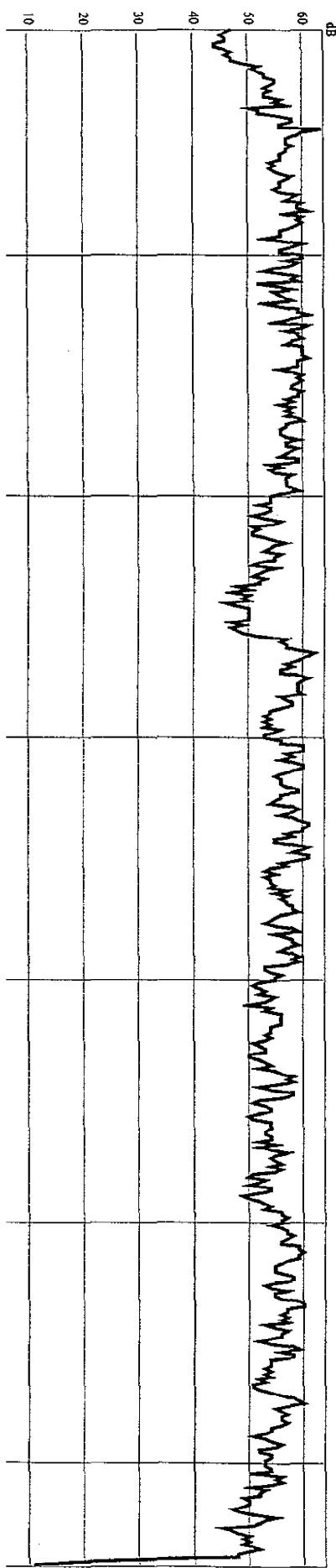
- Barthes, R. (1953). *Le degré zéro de l'écriture / Nouveaux essais critiques*. Le Seuil, Paris.
- Carton, F. et alii (1983). *Les accents des Français*. Hachette, Paris.
- Chevalier, J.-C. et alii (1995). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Larousse, Paris.
- Commission de traduction/de révision des psaumes (1995). *Le Psautier*. Le Cerf, Paris.
- Di Cristo, A. (1980). "La fréquence fondamentale intrinsèque des voyelles du français". *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 7. 183-207.
- Di Cristo, A. et M. Chafcouloff (1981). "L'intonème progrédient en français : caractéristiques intrinsèques et extrinsèques". *Studia Phonetica* 18. 39-51.
- Dubois, J. et alii (1970). *rhetorique générale*. Larousse, Paris.
- Dubois, J. et alii (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, Paris.
- Duez, D. (1981/82). "Pauses silencieuses et non silencieuses dans trois types de messages oraux". *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 8. 85-114.
- Grévisse, M. (Goosse, A.) (1993). *Le bon usage*. Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin, Paris.
- Léon, P. (1993). *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*. Fernand Nathan, Paris.
- Nishinuma, Y. et alii (1983). "Loudness as a function of vocal duration in CV syllables". *Speech Communication* 2. 167-169.
- Rossi, M. et alii (1981). *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*. Klincksieck, Paris.
- Rossi, M. (1985). "L'intonation et l'organisation de l'énoncé". *Phonetica* 42. 135-153.
- Truffaut, L. (1996). *La formation universitaire des futurs traducteurs professionnels : dix commandements librement argumentés*. s.1.
- Türk, E. (1994). *Les fonctions et les formes du prosodème : Étude comparative de l'allemand et du français*. Université de Provence : Thèse de doctorat d'Etat.
- Wagner, P. (1962). *Gregorianische Formenlehre*. Georg Olms, Hildesheim / Breitkopf & Härtel, Wiesbaden.
- Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Laffont, Paris.

ANNEXE I : communauté monastique









ANNEXE II : lecteur témoin

